



COMPTE-RENDU
de la commission CSP, Écologie et Paysage
du jeudi 09 avril 2015

Présents :

Membres élus de la commission

- **Bernard BLANCHAUD**, Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Conseiller municipal de Savigny-sur-Orge),
- **Claude BOISSIÈRES**, Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseiller municipal de Saint-Michel-sur-Orge),
- **Guy BRACHET**, Vice-président du Syndicat de l'Orge, Maire-adjoint de Breuillet,
- **Philippe DUDIOT**, Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseiller municipal de Morsang-sur-Orge),
- **Huguette LANGER**, Élu - Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseillère municipale de Villiers-sur-Orge),
- **Olivier THOMAS**, Élu - Vice-président du Syndicat de l'Orge – Président de la commission – Maire de Marcoussis,
- **Adèle VILLECHEVROLLE**, Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne (Maire-adjointe de Viry-Chatillon).

Associations membres de la commission

Association Agrée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique (AAPPMA) L'Épinoche du Val d'Orge	Claude PAULUS
Association Les Amis du Parc du Perray / Ste-Geneviève-des-Bois	François OLIVIÉ
Association Urbanisme et Qualité de Vie / Villemoisson-sur-Orge	Marguerite PURSER
Elan Savigny Environnement	Françoise CORBIERES
Les Portes de l'Essonne Environnement	Joël VINCENT
NaturEssonne	Michelle REMOND

Collectivités territoriales

- **Irène GRAND**, du Conseil général de l'Essonne,

Agents du Syndicat de l'Orge

- Nelly AVELINE, chargée du suivi et des études du milieu naturel
- Angélique MEYNIER, chargée du plan de gestion
- Emmanuel PRANAL, responsable du service paysage
- Séverine RIGNAULT, technicienne au service paysage
- Michel VALOIS, Directeur général adjoint chargé des milieux naturels
- Carol WILLIAMSON, technicienne au service paysage

Excusés :

- **Jean-Pierre DUPERRON**, Vice-président du Syndicat de l'Orge, Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseiller municipal de Ste-Geneviève-des-Bois),
- **Association de Défense de l'Environnement et de Maîtrise de l'Urbanisme de Brétigny - (ADEMUB) / Brétigny-sur-Orge - Claude ROMEC**
- **Association Histoire Nature Environnement Leuvillois (AHNEL) – Annick NANTY**



SYNDICAT DE L'ORGE

Ordre du jour :

- 1) Avis sur le plan d'intention d'aménagement de l'Orge au Coteau des Vignes à Athis-Mons
- 2) Présentation de la renaturation d'une parcelle bâtie située Impasse de la Prairie à Morsang-sur-Orge
- 3) Présentation du projet de remplacement de la passerelle sur l'Orge, en bas du Parc de la mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon
- 4) Pourquoi une charte de gestion durable des espaces extérieurs situés sur les propriétés privées pilotée par la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne
- 5) Point sur la lutte contre la Renouée du Japon
- 6) Questions diverses

La commission s'est réunie **le jeudi 09 avril 2015 à 15h30** dans les locaux du SIVOA.

1) Avis sur le plan d'intention d'aménagement de l'Orge au Coteau des Vignes à Athis-Mons

Le diaporama est présenté par le service paysage du Syndicat de l'Orge.

Pourquoi n'est-il pas prévu, pour le confort des promeneurs, de réaliser une allée en rive gauche de l'Orge ?

La rive gauche recueille le ruissellement des sources du coteau. C'est donc une zone humide annexe au cours d'eau intéressante à protéger pour la faune et la flore. D'autre part, le coteau, propriété de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, doit faire l'objet d'un aménagement ayant pour objectif de préserver le boisement, et de favoriser les accès et la promenade en lisière. La promenade de l'Orge en rive droite sera un des tronçons qui permettra aux promeneurs de faire une boucle tout autour du site.

Où est situé le collecteur intercommunal de transport des eaux usées (CII) dans le site ?

Le CII longe la rive droite de l'Orge. Sa position, assez éloignée de la berge, permet sans risque d'évacuer une partie du remblai, et ainsi d'élargir le lit mineur.

La commission émet un avis favorable sur les intentions d'aménagement. La commune d'Athis-Mons sera sollicitée pour une participation financière à l'aménagement de la voirie partagée le long des pavillons et à l'installation, à proximité de la maison de retraite, d'un jardin adapté aux personnes âgées.

2) Présentation de la renaturation d'une parcelle bâtie située Impasse de la Prairie à Morsang-sur-Orge

Le diaporama est présenté par le service paysage du Syndicat de l'Orge.

Monsieur DUDIOT, élu à Morsang-sur-Orge nous informe qu'il présentera le projet à l'ensemble des élus de la commune.

Michel VALOIS demande l'appui de la commune pour obtenir l'autorisation d'aménager la promenade de l'Orge au travers de la résidence EFFIDIS Jean Morlet. En effet malgré un accord oral du responsable du secteur, le Syndicat, à ce jour et malgré les sollicitations écrites, n'arrive pas à obtenir de réponse officielle. Cet accord du bailleur social, propriétaire du terrain mitoyen, permettra au Syndicat de réaliser le tronçon manquant de la promenade de l'Orge entre l'espace naturel Duparchy et le parc de Morsang/Savigny.

La commission émet un favorable au projet présenté. La commune de Morsang-sur-Orge sera sollicitée pour une participation financière à l'aménagement de l'allée menant à la mairie, et à l'installation du mobilier.



3) Présentation du projet de remplacement de la passerelle sur l'Orge, en bas du Parc de la mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon

Le diaporama est présenté par le service paysage du Syndicat de l'Orge.

La commission émet un favorable au projet présenté. La commune de Saint-Germain-lès-Arpajon sera sollicitée pour une participation financière à l'aménagement de l'allée menant à la mairie, et à l'installation du mobilier.

4) Pourquoi une charte de gestion durable des espaces extérieurs situés sur les propriétés privées pilotée par la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne

La commission note le travail partenarial important réalisé sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne, et précise que la compétence, pour diffuser cette charte, est plus du ressort des communes et collectivités. De son côté le Syndicat de l'Orge relayera l'information de l'existence de cette charte via son site internet.

5) Point sur la lutte contre la Renouée du Japon

Quel type de bâche a été installé sur les zones d'essai de lutte contre cette plante invasive ?

Après arrachage des jeunes pousses de Renouée du Japon, une bâche en plastique noir très épaisse de type toile de paillage recouvre le sol avant une plantation dense d'arbustes à développement rapide. A noter que cette technique a été reconnue efficace sur plusieurs zones tests.

La carte d'implantation des tâches de Renouée montre que cette plante est présente sur presque tout le linéaire de l'Orge. Aux endroits où le Syndicat intervient, la plante est en régression par contre les nouvelles tâches continuent d'apparaître.

Il est donc important de persévérer dans la sensibilisation des particuliers et des collectivités. Ce travail est actuellement relayé par une mise en commun des expériences de lutte par le Département, par Natureparif et par la nouvelle agence Française de la biodiversité.

6) Questions diverses

- Quelles sont les nouvelles du projet de traversée de la promenade de l'Orge dans le site de Perray Vacluse ?
Monsieur THOMAS fait part à la commission de l'information faite au Bureau syndical par le Président à la suite du rendez-vous avec la nouvelle Directrice. La Directrice de l'hôpital est prête à travailler avec le Syndicat de l'Orge pour améliorer la gestion du site de l'hôpital dans le cadre des objectifs du plan de gestion de la vallée. Des interventions sur le milieu, si nécessaires, pourraient être envisagées. L'ouverture d'une promenade au travers de cet établissement spécialisé n'est à ce jour pas possible pour des raisons de sécurité.
- L'association Elan Savigny Environnement informe la commission qu'une journée de ramassage des déchets le long de l'Orge à Savigny-sur-Orge sera organisée au mois de juin 2015 (cf. annexe).
- Plusieurs membres de la commission n'ont pu accéder aux diaporamas de la précédente commission. Ce problème sera remonté au service concerné. Une assistance téléphonique peut être apportée en appelant Monsieur Loïc BIDEAU au 01 69 12 25 71.

Les diaporamas présentés sont accessibles sur l'Extranet Élus.

Pour ce faire, il faut se connecter par l'intermédiaire du lien « Espace privé » sur le site internet du Syndicat de l'Orge.